ASSURANCE AUTOMOBILE | 1 HEURE

LA PROTECTION DU CONDUCTEUR ET DES PASSAGERS

Objectifs de la formation

- Distinguer protection du conducteur et des passagers
- Repérer plafonds et exclusions
- Expliquer les conditions d’indemnisation

Durée de la formation

1 heure, vidéos et évaluation comprises.

Public et prérequis

Professionnels de l’assurance : courtiers, agents, mandataires et collaborateurs. Aucune durée minimale d’expérience professionnelle requise.

Moyens techniques et accès

Formation 100 % en ligne, à votre rythme pendant la période d’accès prévue à l’inscription. Ordinateur, tablette ou smartphone, Internet et sortie audio.

Méthodes et évaluation

Questionnaire de positionnement, cinq chapitres vidéo, QCM final et évaluation de fin de formation. Score minimum au QCM : 80 %.

Accompagnement et attestation

Assistance technico-pédagogique de 9 h à 19 h, 7 j/7. Attestation DDA à l’issue du parcours validé.

Handicap : contactez-nous pour étudier les adaptations nécessaires. aide@amjt.fr · 06 70 89 66 11

oorikas

Contenu de la formation en ligne

01. La garantie personnelle du conducteur

02. L’indemnisation des dommages corporels

03. La protection des passagers

04. Les plafonds, franchises et exclusions

05. Conseiller un client sur sa protection corporelle

Programme - novembre 2026



Votre responsable pédagogique

Julien Tabore

Formateur - Enseignant - Juriste

Responsable pédagogique Oorikas. Encadrement des parcours et accompagnement des apprenants avec l’équipe pédagogique.

aide@amjt.fr